



Instructions d'emploi

Traduction des instructions d'emploi originales

Pince tri-crochets pour cônes et regards SRG

SRG-1,5/SRG-3/SRG-3-L

1	Sommaire	
1	Sommaire	2
2	CE-Déclaration de Conformité	3
3	Généralités	4
3.1	Utilisation conforme.....	4
3.2	Vue d'ensemble et structure.....	6
3.3	Caractéristiques techniques.....	6
4	Sécurité	7
4.1	Consignes de sécurité.....	7
4.2	Définitions	7
4.3	Définition personnel qualifié / spécialiste.....	7
4.4	Signalisation de sécurité.....	8
4.5	Mesures de sécurité personnelle.....	9
4.6	Equipment de protection	9
4.7	Protection contre les accidents	9
4.8	Essai de fonctionnement et inspection visuelle	9
4.8.1	Généralités	9
4.9	Sécurité en cours de fonctionnement	10
4.9.1	Généralités	10
4.10	Excavatrice et autres appareils porteurs.....	10
4.11	Installation	11
5	Montage sur l'appareil porteur	11
5.1	Crochet de levage et chaîne.....	11
5.1.1	Réglage sur le diamètre extérieur du tuyau	11
5.2	Réglage de la largeur d'ouverture	12
5.3	Installation et Commande	13
6	Maintenance et entretien	16
7	Maintenance	16
7.1	Mechanique	16
7.2	Élimination des dérangements	17
7.3	Réparations.....	18
7.4	Devoir de contrôle.....	18
7.5	Informations concernant la plaque signalétique	19
7.6	Remarque concernant la location/le prêt des engins PROBST	19

2 CE-Déclaration de Conformité

Description: Pince tri-crochets pour cônes et regards SRG
Type: SRG-1,5/SRG-3/SRG-3-L
N° de commande.: 5440.0001/5440.0002/5440.0003
Fabricant: Probst Greiftechnik ♦ Verlegesysteme GmbH
Gottlieb-Daimler-Strasse 6
D-71729 Erdmannhausen
info@probst.eu www.probst.eu

Spécifications respective qui sont conformes à la machine

Idée directrice EC 2006/42/CE

Fondé sur les normes harmonisées suivantes (extraits) :

DIN EN ISO 12100

Sécurité des machines – Principes généraux de conception – Appréciation du risque et réduction du risque (ISO 12100:2010)

DIN EN ISO 13857

Sécurité des machines — Distances de sécurité empêchant les membres supérieurs et inférieurs d'atteindre les zones dangereuses.

DIN EN 349

Distances minimum afin d'éviter une contusion des parties du corps (ISO 13854)..

Personne autorise pour EC-documentation:

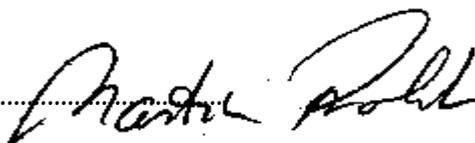
Nom: J. Holderied

Adresse: Probst Greiftechnik ♦ Verlegesysteme GmbH; Gottlieb-Daimler-Str. 6; D-71729 Erdmannhausen

Signature, informations sur le signature:

Erdmannhausen, 29.07.2015.....

(M. Probst, Directeur)



3 Généralités

3.1 Utilisation conforme



- L'appareil ne peut être utilisé que pour l'usage prévu dans la notice d'instructions, en respectant les règles de sécurité en vigueur, ainsi que les dispositions correspondantes de la déclaration de conformité.
- Tout autre usage est considéré comme non conforme à l'usage prévu et est interdit !
- Les règles légales de sécurité et de prévention des accidents applicables sur le lieu d'utilisation doivent également être respectées.



Avant chaque utilisation, l'utilisateur doit s'assurer que :

- l'appareil est adapté à l'usage prévu, l'appareil est en bon état, les charges peuvent être soulevées.
- En cas de doute il convient de contacter le fabricant.*



ATTENTION: Ne travailler avec l'engin qu'à proximité du sol.

- La Pince tri-crochets pour cônes et regards SRG ne doit être utilisée que pour le transport de regards et de cônes selon DIN 4034 Partie 2. Toute autre utilisation est interdite!
- Les instructions de sécurité et de prévention d'accident en vigueur doivent être respectées.
- La pince à regards béton ne doit être utilisée qu'à proximité du sol.
- **A cause du risque de chute, il est interdit:**
 - de dépasser la charge maximale autorisée,
 - de rester sous la charge ou dans la zone de danger: **danger de mort!**
 - de transporter des regards/cônes dont les mesures ne correspondent pas aux données techniques du type d'élingue (par exemple: largeur de la paroi, diamètre des regards, type d'emboîtement mâle) ou de transporter d'autres éléments,
 - de transporter des personnes: **danger de mort!**
 - de transporter des animaux,
 - de soulever la charge de biais,
 - d'arracher, de tirer ou de traîner les charges,
 - d'imprimer des mouvements brusques à la charge ou un balancement,
 - de charger les pinces d'une façon déséquilibrée,
 - de charger les pinces non verticalement.

Seuls des regards/cônes dont la prise du béton est effective, béton sec (et en aucun cas givré) doivent être manutentionnés.



NON AUTORISÉ ACTIVITES:

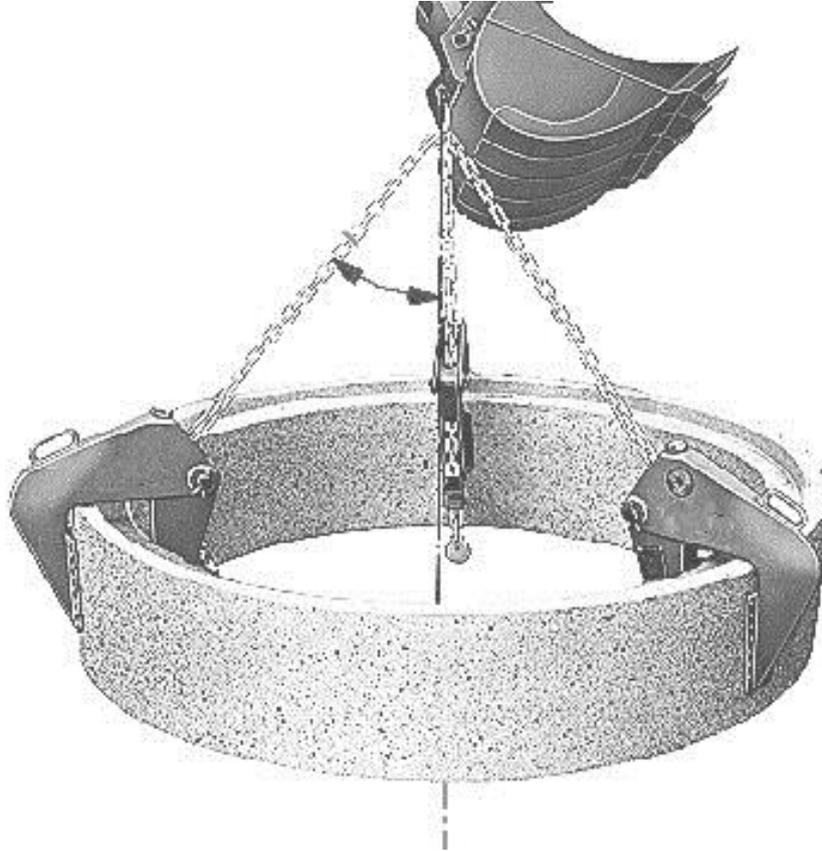
Toute **modification effectuée** sur l'appareil de la propre autorité de l'utilisateur ainsi que l'emploi par ce dernier de dispositifs auxiliaires éventuellement réalisés par lui-même, représentent un risque de danger corporel ou mortel et sont, en conséquence, fondamentalement **interdits!!**

S'assurer que les **largeurs d'ouverture/dimensions nominales** et la **charge admissible** de l'appareil ne sont pas dépassées

Il est strictement interdit de procéder à des transports ne répondant pas à l'affectation de l'appareil, p. ex. :

- transport de personnes ou d'animaux,
- transport de paquets de matériaux de construction, d'objets et de matériaux non décrits dans les présentes instructions,
- Attacher des charges avec des cordes, chaînes, etc à l'appareil.

3.2 Vue d'ensemble et structure



3.3 Caractéristiques techniques

n° de commande	Type	Charge admissible (kg)	Ouverture des griffes (mm)	Diamètre nominal (mm)
5440.0001	SRG 1,5	1.500	40-120	400-2000
5440.0002	SRG 3	3.000	50-180	400-2000
5440.0003	SRG 3L	3.000	50-180	400-3000

4 Sécurité

4.1 Consignes de sécurité



Danger de mort!

Désigne un danger. En cas de non-respect, risque de décès ou de blessures graves.



Situation dangereuse !

Désigne une situation dangereuse. En cas de non-respect, risque de blessures ou de dommages matériels.



Interdiction !

Désigne une interdiction. En cas de non-respect, risque de décès, de blessures graves ou de dommages matériels.

4.2 Définitions

Capacité de préhension:	<ul style="list-style-type: none"> indique les cotes minimales et maximales du produit manipulé qui peuvent être levées avec cet appareil.
Produit manipulé:	<ul style="list-style-type: none"> désigne le produit qui est saisi ou transporté.
Ouverture:	<ul style="list-style-type: none"> calculée à partir de la capacité de préhension et de la cote de descente. capacité de préhension + cote de descente = ouverture
Profondeur d'immersion:	<ul style="list-style-type: none"> correspond à la hauteur de préhension maximale pour des produits à manipuler, conditionné par la hauteur des bras de l'appareil.
Appareil:	<ul style="list-style-type: none"> désigne l'appareil de préhension.
Cotes du produit:	<ul style="list-style-type: none"> désigne les dimensions du produit manipulé (par ex. longueur, largeur, hauteur d'un produit).
Poids propre:	<ul style="list-style-type: none"> désigne le poids à vide de l'appareil (hors produit manipulé).
Charge maximale:	<ul style="list-style-type: none"> désigne la charge maximale admissible de l'appareil (pour lever des produits manipulés).

4.3 Définition personnel qualifié / spécialiste

Les travaux d'installation, de maintenance et de réparation sur cet appareil ne peuvent être réalisés que par un personnel qualifié ou des spécialistes!

Le personnel qualifié ou les spécialistes doivent posséder les connaissances professionnelles nécessaires dans les domaines suivants, dans la mesure où cela s'applique à cet appareil:

- mécanique
- hydraulique
- pneumatique
- électricité

4.4 Signalisation de sécurité

PANNEAUX D'INTERDICTION

Symbole	Signification	Réf. :	Taille :
	Ne jamais se placer sous une charge suspendue. Danger de mort !	2904.0210 2904.0209 2904.0204	30 mm 50 mm 80 mm

PANNEAUX D'AVERTISSEMENT

Symbole	Signification	Réf. :	Taille :
	Risque d'écrasement des mains	2904.0221 2904.0220 2904.0107	30 mm 50 mm 80 mm

PANNEAUX OBLIGATOIRES

Symbole	Signification	Réf. :	Taille :
	Lire le manuel de l'utilisateur avant l'utilisation.	2904.0366 2904.0365	30x57 mm 50x95 mm

4.5 Mesures de sécurité personnelle



- Chaque opérateur doit avoir lu et assimilé la notice d'instructions de l'appareil, ainsi que les règles de sécurité.
- L'appareil et tous les appareils sur et dans lesquels l'appareil est monté ne peuvent être utilisés que par des personnes dûment mandatées, qualifiées et habilitées.



- Seules les appareils équipés de poignées peuvent être dirigés à la main.

4.6 Équipement de protection

Conformément aux exigences techniques de sécurité, l'équipement de protection comprend:

- des vêtements de protection
- des gants de protection
- des chaussures de sécurité

4.7 Protection contre les accidents



- Protéger largement la zone de travail pour empêcher l'accès des personnes non autorisées, *en particulier des enfants*.
- Attention en cas d'orage!



- Eclairer suffisamment la zone de travail!
- Attention en cas de manipulation de matériaux de construction humides, gelés ou sales.



- Il est interdit d'utiliser l'appareil avec des conditions climatiques inférieures à 3 °C (37,5 °F) !
Risque de glissement des produits manipulés en raison de l'humidité ou du gel.

4.8 Essai de fonctionnement et inspection visuelle

4.8.1 Généralités



- Vérifier le fonctionnement et l'état de l'engin avant chaque utilisation.
- N'effectuez l'entretien, le graissage et la remise en état de l'engin que lorsque celui-ci est à l'arrêt !



- En cas de défauts impliquant la sécurité, l'engin ne pourra être remis en service qu'après leur élimination complète.
- En présence de fissures, fentes ou parties endommagées quelconques sur des éléments quelconques de l'engin, il faut **immédiatement** arrêter d'utiliser l'engin.



- Les instructions de service de l'engin doivent pouvoir être consultées à tout moment sur son lieu d'utilisation.
- Ne pas retirer la plaque signalétique apposé sur l'engin.
- Remplacer les panneaux indicateurs illisibles (panneaux d'interdiction ou d'avertissement).

4.9 Sécurité en cours de fonctionnement

4.9.1 Généralités



- Ne travailler avec l'engin qu'à proximité du sol. Il est interdit de faire passer l'engin au-dessus des personnes.
- Le guidage manuel n'est autorisé que sur les appareils équipés de poignées.
- Il est interdit à l'opérateur de quitter le poste de commande tant que l'appareil est sous charge ; il doit en outre toujours surveiller visuellement la charge.



- Pendant le fonctionnement de l'engin, le stationnement de personnes dans la zone de travail est interdit ! À moins qu'il ne soit indispensable. En raison de la nature de l'utilisation de l'appareil, comme le guidage manuel de l'appareil (sur les poignées).
- Il est **interdit** de lever ou de déposer l'appareil par à-coups, avec ou sans charge, par exemple en cas de déplacement rapide de l'engin porteur/de levage sur un terrain inégal! **Risque de chute du matériel transporté.** Mouvements incontrôlés de l'appareil.



- En règle générale, il est interdit de stationner sous une charge suspendue. **Danger de mort !**
- Ne jamais déplacer les charges obliquement ni les traîner sur le sol.
- Ne jamais saisir les produits manipulés de manière excentrée (toujours les saisir en leur milieu), pour éviter les **risques de basculement**.
- Ne pas ouvrir l'engin si la trajectoire d'ouverture est bloquée par un obstacle.
- S'assurer que les largeurs d'ouverture et la charge admissible de l'appareil ne sont pas dépassées.
- Ne pas arracher de charges bloquées avec l'engin.
- Ne pas tirer en diagonale ou balayer (de sol) de charges. Sinon, endommagé des pièces de l'engin .

4.10 Excavatrice et autres appareils porteurs



- L'appareil porteur utilisé doit se trouver dans un état d'exploitation sûr.
- Seules des personnes dûment mandatées, qualifiées et certifiées ont le droit d'utiliser l'appareil porteur / l'excavatrice.
- L'opérateur de l'appareil porteur doit répondre aux qualifications prévues par la loi.



- **Il est strictement interdit de dépasser la charge de manutention maximale autorisée.**

4.11 Installation

5 Montage sur l'appareil porteur

5.1 Crochet de levage et chaîne



- L'appareil se pose sur l'appareil porteur à l'aide d'un crochet de levage.
- **Il faut veiller à ce que les divers maillons de chaîne ne soient pas déformés et qu'ils puissent bouger facilement dans les pinces.**



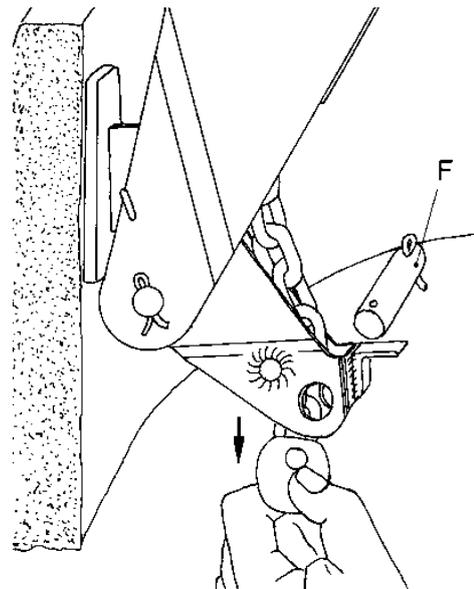
- Lors de l'installation mécanique de l'appareil, il faut respecter les consignes de sécurité localement en vigueur.
- **La charge admissible de l'appareil porteur ne doit pas être dépassée par le propre poids de l'appareil et le poids de charge maximal.**

5.1.1 Réglage sur le diamètre extérieur du tuyau

Les chaînes sont réglées au départ à longueur maximale. Si les chaînes doivent être raccourcies (hauteur de construction trop élevée; force de serrage trop faible), les axes (F) doivent être retirés. Les chaînes doivent être réglées exactement à **la même longueur** et doivent être bloquées (Illustr. 2). L'angle d'inclinaison doit être de 45° au maximum (Illustr. 1): **risque de chute!**



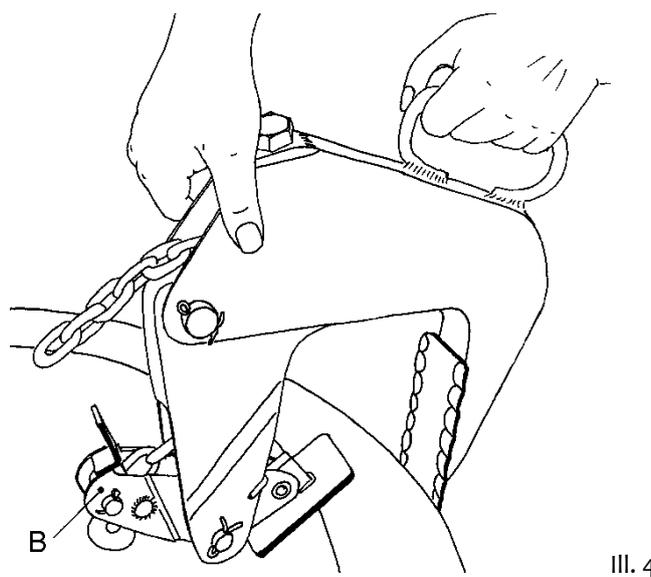
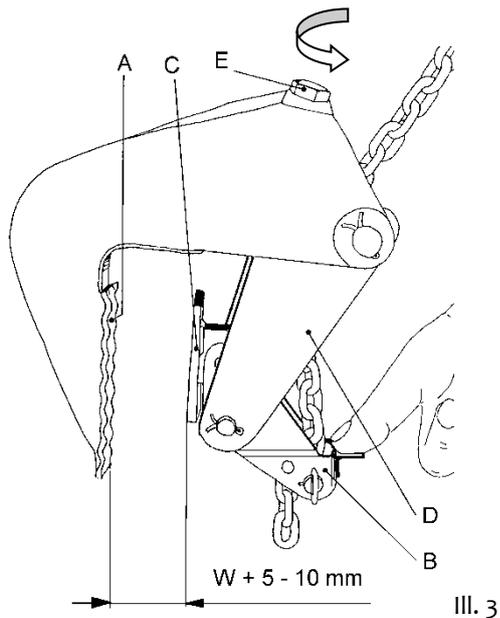
I11.1



I11.2

5.2 Réglage de la largeur d'ouverture

La pince s'ouvre en tournant la vis de réglage (E) (Illustr. 3). Faire bien attention à ne pas dépasser la largeur d'ouverture maximale (voir plaque d'identification), car l'écrou de la vis de réglage n'est pas bloqué: **risque de chute!** Placer les pinces sur la paroi du tuyau de façon à ce que le levier coudé (B) se trouve à l'intérieur du tuyau (Illustr. 4). Presser le levier coudé (B) contre le ressort vers le bas jusqu'au cran d'arrêt (Illustr. 3). Régler la largeur d'ouverture à 5 à 10 mm de plus que l'épaisseur de la paroi. Vérifier que toutes les pinces sont réglées à la même largeur.



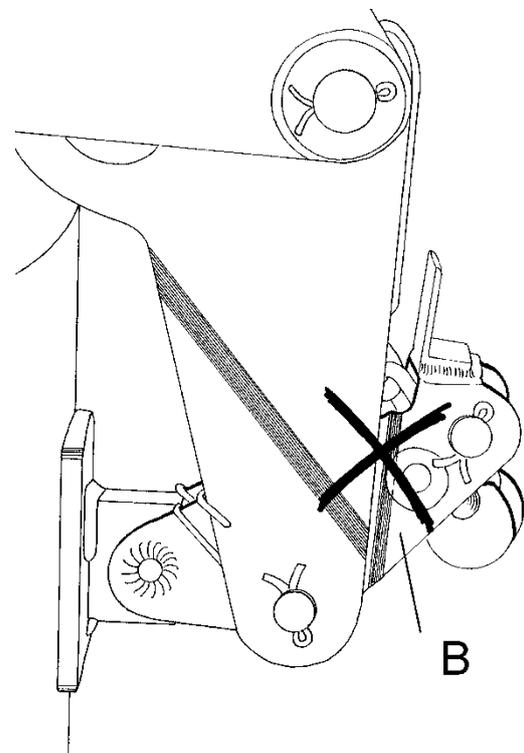
5.3 Installation et Commande

Les regards doivent être en mesure de supporter la pression des pinces pendant le transport.

- Seuls des regards et des cônes non fissurés et dont le matériau est suffisamment compact pour ne pas se déformer peuvent être transportés. Sinon il y a risque de chute de la charge ou d'une partie de la charge!
- Aucun regard ou cône mouillé, glissant, sali ou même gelé ne doit être transporté.
- Pour les regards recouverts, utiliser une RSV avec revêtement en caoutchouc, **sinon risque de chute car coefficient de frottement est trop faible!**
- Il existe de nombreux types de regards. Il faut absolument vérifier que la bonne adéquation entre le type de SRG utilisé et le type du regard à transporter. Les types SRG 1,5 et SRG 3 ne doivent pas être utilisés pour les regards selon DIN 4034 Partie1).

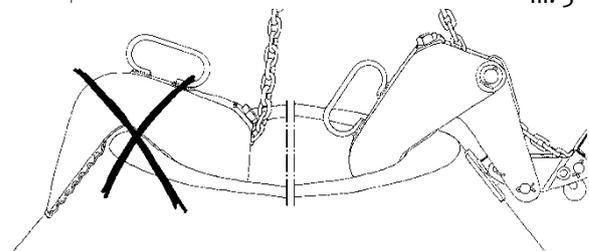
Après le réglage sur le diamètre extérieur et sur l'épaisseur, le premier regard peut être levé:

- Répartir les pinces régulièrement sur le périmètre du regard (levier coudé (B) vers l'intérieur), afin que les chaînes soient chargées de façon régulière. L'oeillet de suspension doit se situer au-dessus du centre de gravité!
- Il faut vérifier que les chaînes ne sont pas tordues et qu'elles glissent facilement dans les pinces.
- La largeur d'ouverture doit être réglée aussi étroitement que possible pour toutes les pinces.
- Le regard peut maintenant être lentement soulevé d'environ 10 cm: le levier coudé (B) ne doit surtout pas basculer jusqu'au cran d'arrêt (Illustr. 5). Si c'est le cas, la largeur d'ouverture doit alors absolument être diminuée (voir paragr. 4.1), **sinon il y a risque de chute!**
- Après s'être assuré du bon accrochage des pinces sur le regard, celui-ci peut être transporté, mais à proximité du sol, **sinon il y a risque d'accident!**



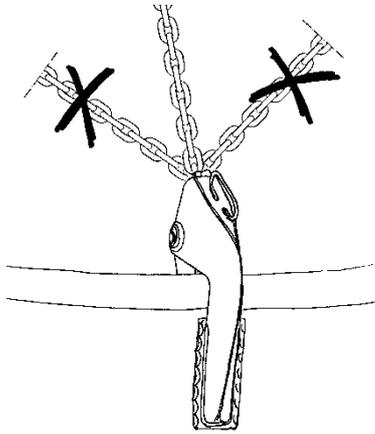
III. 5

Avertissement	Ne pas faire balancer la charge pendant le transport: risque de chute!
----------------------	---

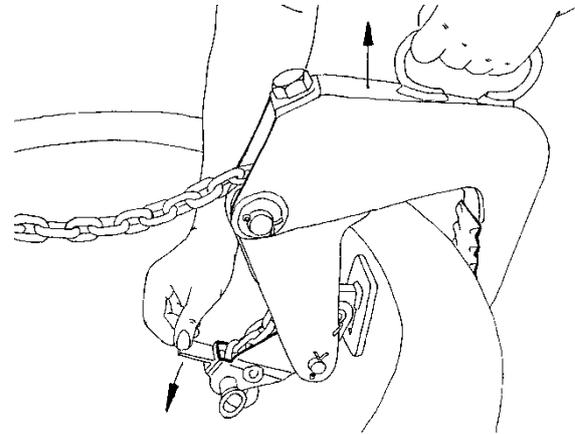


III. 6

- Ne pas charger les pinces non verticalement (Illustr. 7); **déformation et risque de chute!**
- Une fois le regard posé et les chaînes détendues, presser le levier coudé vers le bas et enlever les pinces (Illustr. 8).



III. 7

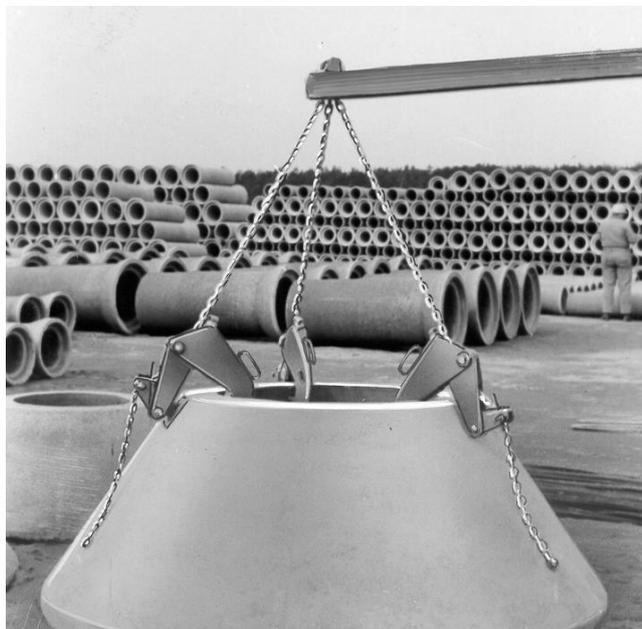


8

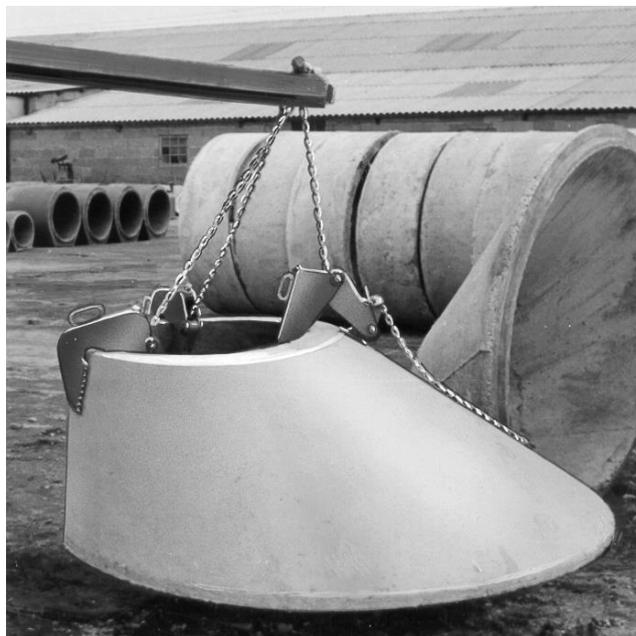
III.

Transport de cônes

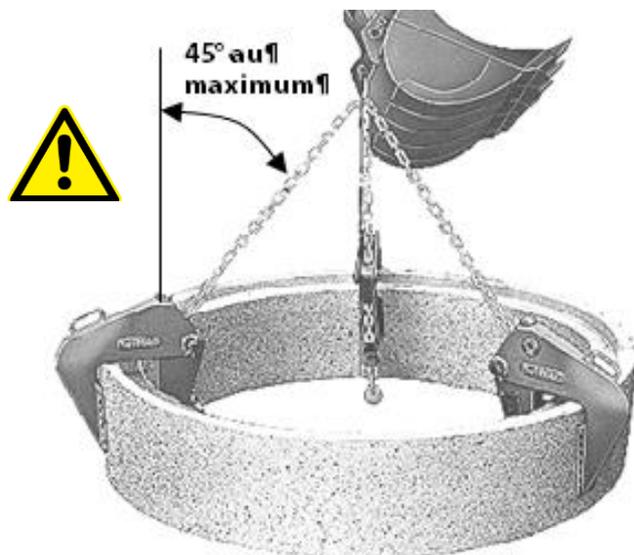
En cas de transport de **cônes symétriques** tourner les pinces de 180° pour éviter que la chaîne ne passe sur le bord supérieur (Illustr. 6).



III. 9



III. 10



III. 11

6 Maintenance et entretien

7 Maintenance



Pour que l'appareil fonctionne parfaitement, pour assurer sa sécurité de fonctionnement et une longue durée de vie, il est impératif d'effectuer les opérations de maintenance spécifiées dans le tableau ci-dessous aux intervalles prescrits.

Utiliser **exclusivement des pièces de rechange d'origine** ; la garantie ne s'applique pas dans le cas contraire.



Tenir compte du fait que tous les travaux effectués sur l'appareil impliquent systématiquement son arrêt !!!°
Lors de tous les travaux, il faut s'assurer que l'appareil **ne peut pas** se fermer involontairement. Risque de blessure!

7.1 Mécanique

Délai d'entretien	Opérations à effectuer
Première inspection après 25 heures de service:	Contrôler, le cas échéant resserrer toutes les vis de fixation (opération à faire réaliser par un expert).
Toutes les 50 heures de fonctionnement:	<ul style="list-style-type: none">• Vérifier le bon serrage des boulons et les resserrer le cas échéant. Serrer toutes les vis de fixation (en veillant à respecter les couples de serrage correspondant aux différentes classes de résistance).• Contrôler que tous les éléments de sécurité fournis (par exemple les goupilles clip) fonctionnent parfaitement et remplacer tout élément défectueux.• Vérifier le bon fonctionnement de toutes les articulations, guidages, boulons et roues dentées, les rajuster ou les remplacer en cas de besoin.• Vérifier et nettoyer les mâchoires de prise (si existantes), les remplacer en cas de besoin.• Graisser le côté supérieur et inférieur du palier de glissement (si existant) avec une spatule lorsque l'appareil est ouvert.• Graisser toutes les graisseurs (si existant) avec pompe à graisse.
Au minimum 1 fois par an (Réduire l'intervalle lorsque les conditions d'utilisation sont sévères)	<ul style="list-style-type: none">• Contrôler les éléments porteurs ainsi que les boulons et éclisses. Contrôle des fissures, usure, corrosion et sécurité de fonctionnement par un expert.

7.2 Élimination des dérangements

DÉRANGEMENT	CAUSE	DÉPANNAGE
La force de serrage est insuffisante, la charge glisse. (optional)	<ul style="list-style-type: none"> • Les mâchoires sont usées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacer les mâchoires.
(optional)	<ul style="list-style-type: none"> • La charge est supérieure à celle autorisée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la charge
(Réglage de l'ouverture/ capacité de préhension) (optional)	<ul style="list-style-type: none"> • L'ouverture/ capacité de préhension réglée n'est pas la bonne 	<ul style="list-style-type: none"> • Régler l'ouverture/ capacité de préhension en fonction des matériaux à transporter.
(Propriétés du matériau)	<ul style="list-style-type: none"> • La surface du matériau est sale ou le matériau n'est pas adapté / autorisé pour cet appareil. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler la surface du matériau ou contacter le fabricant pour savoir si le matériau est autorisé pour cet appareil.
L'engin n'est pas droit		
	<ul style="list-style-type: none"> • La pince est chargée unilatéralement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Répartir la charge de façon symétrique.
(Réglage de l'ouverture/ capacité de préhension)	<ul style="list-style-type: none"> • L'ouverture / capacité de préhension n'est pas réglée de façon symétrique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler et rectifier le réglage de l'ouverture/ capacité de préhension.

7.5 Informations concernant la plaque signalétique



Le type et le numéro de l'appareil ainsi que l'année de construction sont des informations importantes pour identifier l'appareil. Elles doivent toujours être indiquées pour des commandes de pièces de rechange, des demandes de garantie et d'autres questions en liaison avec l'appareil.

La charge maximale indique la capacité de charge maximale pour laquelle l'appareil est conçu. La charge maximale ne doit pas être dépassée.

Le poids propre défini sur la plaque signalétique doit être pris en compte lors de l'utilisation avec un engin de levage / engin porteur (par ex. grue, palan, chariot élévateur, excavateur ...).



Exemple:

7.6 Remarque concernant la location/le prêt des engins PROBST



Lors de chaque location/prêt d'un engin PROBST, les instructions d'emploi originales correspondantes doivent **impérativement** être jointes (si la langue n'est pas celle de l'utilisateur, une traduction des instructions d'emploi originales dans la langue adéquate doit être fournie) !

La garantie ne peut s'appliquer pour cet appareil qu'à condition que les travaux de maintenance prévus aient été effectués (par un atelier spécialisé et autorisé) ! Après la réalisation de travaux de maintenance périodiques, il faudra nous transmettre sans délai la présente attestation de maintenance (signée et revêtue de votre cachet) ¹⁾

1) par email à: service@probst.eu / par fax ou par courrier.

Opérateur: _____

Modèle: _____

N° de commande.: _____

N° de appareil: _____

Année de construction: _____

Première inspection après 25 heures de service

Date:	Opérations à effectuer:	Maintenance de firme:
		<i>Pistil</i> <i>Nom</i> <i>Signature</i>

Toutes les 50 heures de service

Date:	Opérations à effectuer:	Maintenance de firme:
		<i>Pistil</i> <i>Nom</i> <i>Signature</i>
		<i>Pistil</i> <i>Nom</i> <i>Signature</i>
		<i>Pistil</i> <i>Nom</i> <i>Signature</i>
		<i>Pistil</i> <i>Nom</i> <i>Signature</i>

Au minimum 1 fois par an

Date:	Opérations à effectuer:	Maintenance de firme:
		<i>Pistil</i> <i>Nom</i> <i>Signature</i>
		<i>Pistil</i> <i>Nom</i> <i>Signature</i>

